

SÉANCE DU 30 JUIN 2017

Convoqué le 23 juin 2017, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 30 juin, à 20 heures 30, sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Absents : Messieurs Nicolas PIERRAT et Christian POUSSET

Absents excusés :

Madame Céline CAMOZZI qui donne pouvoir à Monsieur Antoine PRÉVOST

Monsieur Charles MALAUZAT qui donne pouvoir à Monsieur Régis VRAIN

Monsieur François MOREAU qui donne pouvoir à Céline FAUCHER-LUCAS

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas d'ABOVILLE

Le procès-verbal de la précédente séance est lu, approuvé et signé.

2017-36 RÉVISION DES LOYERS**LOYER DU LOGEMENT SOCIAL 24 RUE DE LA PLANCHE**

Le Conseil, considérant que le loyer cité en objet est révisable au 1^{er} juillet de chaque année, en fonction de l'indice de référence des loyers, après en avoir délibéré, décide de fixer le loyer, à la date d'effet du 1^{er} juillet 2017 ainsi :

Loyer de base	309,72 €/mois
Taxe ordures Ménagères	8,91 €
Dépendance (cave)	18,29 €
Soit	336,92 €

LOYER DU LOGEMENT SOCIAL 25 RUE DES PENSÉES

Le Conseil, considérant que le loyer cité en objet est révisable au 1^{er} juillet de chaque année, en fonction de l'indice de référence des loyers, après en avoir délibéré, décide de fixer le loyer, à la date d'effet du 1^{er} juillet 2017 ainsi :

Loyer de base	391,55 €/mois
Taxe ordures Ménagères	12,08 €
Dépendance (cave)	18,29 €
Soit	421,92 €

LOYER DU LOGEMENT SOCIAL 24 RUE DE MOCQUESOURIS

Le Conseil, considérant que le loyer cité en objet est révisable au 1^{er} juillet de chaque année, en fonction de l'indice de référence des loyers, après en avoir délibéré, décide de fixer le loyer, à la date d'effet du 1^{er} juillet 2017 ainsi :

Loyer de base	441,91 €/mois
Taxe ordures Ménagères	12,08 €
Soit	453,99 €

2017-37 CONSTITUTION SERVITUDES ENEDIS ET LA COMMUNE DE BACCON

Le Conseil Municipal donne son accord concernant une convention de servitudes que la commune de Baccon a consentie au profit d'ENEDIS concernant les parcelles L22 et L19.

2017-38 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES

Par délibération n° 2017-27 du 11 janvier 2017, le Conseil Communautaire a fixé la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) à 25 membres titulaires, chacune des 25 communes disposant d'un représentant.

Il est proposé au Conseil Municipal de confirmer la désignation du représentant titulaire et de désigner un représentant suppléant au sein de la CLECT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- Confirmer la désignation de Madame Anita BENIER, représentant titulaire, à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées ;
- Désigner Monsieur Frédéric DEROUCK, représentant suppléant, à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées ;
- Autoriser Madame le Maire à signer tout document afférent.

2017-39 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016 POUR LA CCVM

Le Conseil adopte à l'unanimité de rapport d'activité de l'année 2016 (dernière année de fonctionnement) pour la Communauté de Communes du Val des Mauves.

2017-40 DECISION MODIFICATIVE N° 1

Afin de rembourser la caution du logement situé 24 rue de la planche à Madame COLLETTE, le Conseil Municipal accepte de modifier le budget 2017 de la commune comme suit :

cpte 165	+	340 €
cpte 2158/147	-	340 €

2017-41 DECISION MODIFICATIVE N° 2

Les travaux d'éclairage public commenceront avant la fin de l'année, le Conseil Municipal accepte de modifier le budget 2017 de la commune comme suit :

cpte 2158/149	+	90 000 €
cpte 2158/147	-	90 000 €

2017-42 POINT SUR LES TRAVAUX

- Les travaux de voirie rue de la Rivière sont en partie réalisés, il reste le dérasement des accotements et la finition en calcaire.
- Le virage de Clos est réparé.
- La réfection de la route vers Chandry sera réalisée en septembre. Afin d'effectuer des économies, l'entreprise DUMERY procèdera au dérasement ; Monsieur VRAIN proposera aux agriculteurs du Conseil de transporter la terre sur le terrain communal.
- La compétence voirie hors agglomération étant intégrée à la CCTVL, il est demandé à chaque commune de planifier les travaux à venir afin de lancer un appel d'offres groupé.
- La pose de douze compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau sera effectuée du 5 au 12 juillet. Un courrier sera envoyé aux administrés afin de les prévenir des coupures et de la gêne occasionnée.
- La société Eiffage réalisera des travaux de vérification du réseau ENEDIS avec remplacement des poteaux endommagés. Des groupes électrogènes seront installés. Le début des travaux est prévu le 24 juillet.
- Un courrier a été envoyé aux agriculteurs producteurs de betteraves pour une sensibilisation sur la sécurité du chantier d'enlèvement.
- Les travaux du terrain des jeunes sont terminés.
- Compte rendu et mise au point sur l'assemblée générale des Familles Rurales.

Mme Anita BENIER

M. Frédéric DEROUCK

M. Charles MALAUZAT

M. Régis VRAIN

M. François MOREAU

Mme Christine LEMOULT

M. Nicolas PIERRAT

Mme Céline FAUCHER-LUCAS

M. Christian POUSSET

M. Éric LANGÉ

Mme Céline CAMOZZI

M. Antoine PRÉVOST

Mme Edwige GUISET

M. David CANALES

M. Nicolas d'ABOVILLE